

**COMPTE-RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
Mercredi 14 Octobre 2015**

A LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL DE FLEYS

Sous la présidence de Monsieur Stéphane AUFRERE, Maire.

Etaient présents : Stéphane AUFRERE, Xavier COLLON, Marie-Laure COLLON, Christian SANSEIGNE, Nicolas LAROCHE, Stevens DAVID, Olivier BOVE, Jérémy VENON

Etaient absents excusés : Romain BONNET

Vincent COUPEROT donnant pouvoir à Christian SANSEIGNE
Charly NICOLLE donnant pouvoir à Stéphane AUFRERE

Secrétaire de séance : Maryse COLLOBERT (secrétaire de mairie)

- Adhésion 2^{ème} groupement d'achat d'électricité
- Consultation publique parc éolien Collan – Serrigny
- Consultation publique parc éolien Dyé
- Elections régionales
- Cérémonie 11 Novembre
- Colis de fin d'année
- Travaux fuite d'eau cimetière
- Demande de subvention classe de neige (CM2)
- Questions diverses

Monsieur le Maire ouvre la séance, vérifie que le quorum est atteint. Il propose de rajouter à l'ordre du jour les points suivants: La position du conseil à la réunion des nouvelles communes, le bétonnage du regard des bassins, les travaux de l'église, le Schéma Directeur de Coopération Intercommunale de l'Yonne et une décision modificative pour manque de provision sur le budget principal. Il demande s'il y a des observations sur la précédente séance, sans observation le compte rendu est soumis à la signature des élus.

Adhésion 2^{ème} groupement d'achat d'électricité

Le Syndicat d'électrification Energie de l'Yonne propose une adhésion au 2^{ème} groupement d'achat d'électricité. La commune n'a aucun besoin d'adhérer à ce groupement car elle n'a aucun contrat de plus de 36 KVA.

DELIBERATION N° 32_14 10 2015 : Consultation publique parc éolien Collan – Serrigny

Visée par la préfecture le :

Le maire fait lecture d'un courrier reçu de la Direction Départementale des Territoires demandant aux communes limitrophes de prendre position sur le permis de construire modificatif relatif au projet du parc éolien de l'Ouest Tonnerrois sur les communes de **COLLAN** et **SERRIGNY**. Ce parc comprend six éoliennes sur la commune de **COLLAN** et quatre éoliennes sur la commune de **SERRIGNY**.

Conformément à l'article L.2121-29 du code général des collectivités territoriales la commune est amenée à prendre une délibération pour donner son avis sur le permis de construire modificatif relatif au projet du parc éolien de l'Ouest Tonnerrois.

Après avoir délibéré le conseil municipal **NE PREND** pas position concernant ce permis de construire modificatif relatif au projet du parc éolien de l'Ouest Tonnerrois (pour : 5 – contre : 5 – Absentions : 0)

Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés.

DELIBERATION N° 33_14 10 2015 : Décision modificative n° 2 - budget primitif

Visée par la préfecture le :

Faisant l'inventaire des différentes recettes qui n'avaient pas été prévues au budget 2015 de la Commune et des comptes non ou insuffisamment alimentés, le Maire soumet aux Conseillers Municipaux les différentes modifications à apporter au budget de la Commune, afin que l'équilibre recettes, dépenses soit respecté :

- 1) Que la Trésorerie Principale a demandé d'émettre un mandat au compte du FPIC, pas assez provisionné à l'établissement du budget.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide la modification budgétaire suivante :

Article	Libellé	Dépenses	Recettes
	<u>Section de Fonctionnement</u>		
73925	fonds de péréquation des recettes fiscales communales	+ 864.00	
61523	Voies et Réseaux	- 864.00	

Consultation publique parc éolien Dyé

En exécution de l'arrêté de Monsieur le Préfet de l'Yonne ordonnant la mise à enquête publique de la demande présentée par la Sté ENERTRAG AG en vue d'obtenir l'autorisation d'exploiter un parc éolien de 7 éoliennes sur le territoire de la commune de DYE, l'avis de l'ouverture de l'enquête a été publié et affiché sur la commune de FLEYS.

Elections régionales 6 et 13 Décembre 2015

GARDE DU BUREAU POUR LE 6 Décembre 2015

De 8 h 00 à 10 h 30 : Xavier COLLON
Charly NICOLLE
Nicolas LAROCHE

De 10 h 30 à 13 h : Christian SANSEIGNE
Vincent COUPEROT
Stevens DAVID

De 13 h 00 à 15 h 30 : Jérémy VENON
Romain BONNET
(remplaçant de Stéphane AUFRERE)

De 15 h 30 à 18 h : Xavier COLLON
Marie-Laure COLLON
Olivier BOVE

GARDE DU BUREAU POUR LE 13 Décembre 2015

De 8 h 00 à 10 h 30 : Jérémy VENON
Charly NICOLLE Nicolas LAROCHE
(Remplaçant Stéphane AUFRERE)

De 10 h 30 à 13 h : Christian SANSEIGNE
Vincent COUPEROT
Romain BONNET

De 13 h 00 à 15 h 30 : Xavier COLLON
Stevens DAVID
Virginie AUFRERE

De 15 h 30 à 18 h : Xavier COLLON
Marie-Laure COLLON
Olivier BOVE

Cérémonie 11 Novembre

Le discours sera lu à 11 heures par les enfants de la commune.

Colis de fin d'année

Il sera procédé comme les années passées à la confection d'un colis de fin d'année pour les aînés de la commune. Le conseil municipal rappelle que depuis deux ans, l'âge d'attribution a été porté à partir de 70 ans.

Romain BONNET sera en charge de procéder à la commande de ces colis.

Travaux fuite d'eau cimetière

En attente d'un devis MANSANTI. Un boîtier extérieur sera à installer.

DELIBERATION N° 34_14 10 2015: Demande de subvention

Visée par la Sous-préfecture le :

Le maire soumet à l'assemblée une demande de participation à la classe de découverte des CM2, scolarisés à Chablis pour un séjour de classe de neige du 20 au 25 mars 2016, quatre enfants de la commune sont concernés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité,

VOTE une participation de **200,00 €**

Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés

DELIBERATION N° 35_14 10 2015: Reprise de grille avaloir sur RD 965

Visée par la Sous-préfecture le :

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal le devis de la Société MANSANTI pour un montant de 3.712.00 €HT (4.454.40 €TTC)

Le Conseil Municipal **ACCEPTE** le devis pour un montant de 3.712.00 €HT et **MANDATE** le Maire pour signer tout document afférent à ce dossier.

Adoption à l'unanimité des membres présents et représentés.

QUESTIONS DIVERSES :

Position conseil municipal sur les nouvelles communes : Pas d'obligation de faire partie du regroupement des nouvelles communes. Le conseil municipal ne désire aucun changement.

Bétonnage accès bassin : Travaux prévus par l'AFR. Création d'une grande plaque béton sur le chemin communal pour sceller le regard des vannes situées sous le chemin.

Commune de Fleys – Conseil Municipal – Séance du 14/10/2015

Travaux Eglise : Panneaux installés par le SRD. Déviation sur la journée, circulation ouverte la nuit. Une semaine de travaux prévue.

Lame déneigement : demande d'autorisation pour procéder à la réparation des faisceaux.

Déneigement : Charly Nicolle, Stéphane Aufrère et Xavier Collon.

L'assurance contractée par la mairie couvre les dégâts occasionnés par l'intervention des membres du conseil municipal. Le matériel est également pris en charge mais il doit être mentionné que le matériel est à la disposition de la commune.

Inauguration de la salle des fêtes : Prévues après réception des travaux et le passage de la commission de sécurité.

Le Syndicat Mixte du Tonnerrois ne sera plus actif à partir du 15 Décembre.

Révision du schéma de coopération intercommunale de l'Yonne : Lecture d'un courrier de la Préfecture. Une délibération sera à prendre pour connaître la position du conseil mais celui-ci aimerait avant tout prendre l'avis des autres communes concernées.

L'ordre du jour étant épuisé la séance a été levée à 20 h 00

Récapitulatif des délibérations prises :

DELIBERATION N° 32_14 10 2015 : Consultation publique parc éolien Collan – Serrigny

DELIBERATION N° 33_14 10 2015 : Décision modificative n° 2 - budget primitif

DELIBERATION N° 34_14 10 2015: Demande de subvention

DELIBERATION N° 35_14 10 2015: Reprise de grille avaloir sur RD 965

Commune de Fleys – Conseil Municipal – Séance du 17/09/2015

Les membres présents :

Nom Prénom	Fonction	Visa de présence	Visa par procuration
Stéphane	AUFRERE		
Romain	BONNET	Absent	
Olivier	BOVE		
Marie-Laure	COLLON		
Xavier	COLLON		
Vincent	COUPEROT	Absent Pouvoir à Christian SANSEIGNE	
Nicolas	LAROCHE		
Charly	NICOLLE	Absent Pouvoir à Stéphane AUFRERE	
Christian	SANSEIGNE		
Stevens	DAVID		
Jérémy	VENON		